

Tout en organisant l'association professionnelle qui nous donnera de meilleurs cultivateurs, il faut préparer de meilleurs fermiers, en leur donnant une éducation appropriée à la tâche qui leur incombe.

Août 1935

Le Soleil entre à la Vierge le 23, à 9 h. 24 m. du soir.
P. Q. le 7, à 8 h. 23 m. du matin | D. Q. le 20, à 10 h. 17 m. du soir
P. L. le 14, à 7 h. 44 m. du matin | N. L. le 28, à 8 h. du soir.
Durant le mois d'août, les jours distaient d'une heure et trente-cinq min.

Jours	Ch.	FÊTES ET RUBRIQUES	Soleil	
			Lev.	Cou.
18	Dim.	Ascension de la Pentecôte.	4 48 6 48	
19	Lundi	Saint Jean Baptiste, Cont.	4 50 6 46	
20	Mardi	Saint Bernard, Abbé, Doct.	4 52 6 44	
21	Merc.	Sainte Jeanne de Chantal, Veuve.	4 53 6 42	
22	Jeudi	Ogave de l'Assomption de Notre-Dame.	4 55 6 40	
23	Vend.	Vigile de Saint Barthelemy	4 56 6 39	
24	Sam.	Saint BARTHELEMY.	4 57 6 38	

Il faut que les fermières sachent rendre la vie supportable, agréable même, dans les foyers agricoles. Rien ne justifie que la maison du cultivateur soit plus mal organisée que celle du villageois et du citadin jouissant d'une fortune égale.

Une pensée par semaine

Qui à dix heures à marcher doit compter neuf pour la moitié.

Une forte campagne de chaulage des terres, comme nous l'annonçons ailleurs, sera poursuivie d'ici peu dans le district agronomique comprenant les comtés de Montmagny, L'Islet, Kamouraska et partie de Rivière-du-Loup.

Nous n'insisterons pas ici sur le rôle bienfaisant de la chaux pour renover des terrains devenus impropres à la culture de certaines plantes fourragères à cause de l'acidité du sol.

Dans un état détaillé de la quantité de chaux appliquée depuis quelques années sur les terres de cette région, relevé que nous avons sous les yeux en ce moment, nous constatons que les cultivateurs du district que dirige M. Florian Champagne, agronome régional, quatre cent seize wagons de pierre à chaux ont été achetés de 1928 à 1934. De tous les districts agronomiques provinciaux parmi les dix-sept qui figurent à ce tableau celui qui comprend les comtés qui nous occupent en ce moment, figure au deuxième rang par rapport à la quantité de chaux employée mais peut-être au premier, si nous comparons sa population agricole avec celle de la région la dépassant d'une quinzaine de chaux seulement. L'importance que les cultivateurs du Bas de Québec attachent au chaulage des terres nous semble un gage certain de la réussite de la campagne qu'entreprend l'agronome régional.

Quand on a si bien commencé, on ne doit pas rester en route; la persévérance conduit au succès.

F. F.

Les récoltes et la semence en 1935

Les récoltes ont bien poussé cette année et paraissent être plus développées que d'habitude dans presque toutes les parties du Canada. Les régions des provinces des Prairies, autrefois brûlées par la sécheresse, ont maintenant l'apparence d'un jardin et il n'y a guère que quelques districts isolés où la pluie a été insuffisante.

Il se rentre actuellement une grosse récolte de foin. Malheureusement, dans certains districts, cette quantité a été obtenue au détriment de la qualité, car les longues pluies qui stimulaient la pousse de l'herbe n'ont pas été favorables à la fenaison, et il en résultera probablement des pertes de qualité et de récolte. Partout les champs de céréales paraissent devoir donner une récolte abondante, mais ils seront probablement plus affectés que d'habitude par la rouille et le charbon. On croit que les champs inspectés pour la production de la semence dans la plupart des provinces seront plus nombreux que d'habitude et qu'il en résultera une augmentation de production de semence de qualité supérieure.

Sauf quelques exceptions, les récoltes de semence de trèfles et de graminées paraissent devoir donner de bons rendements. Une exception notable est la graine de trèfle d'alsike, qui était autrefois une récolte importante dans l'Ontario, mais dont l'étendue a été grandement réduite à cause de la sécheresse de ces deux dernières années, et il n'y aura cette année de même que l'année dernière, qu'une petite récolte de semence de trèfle d'alsike. La luzerne a poussé un peu trop rapidement pour que l'on puisse tirer de la semence de la première récolte, dont la plus grande partie a été coupée pour le foin, mais le regain promet une récolte raisonnable de semence. L'étendue ensémençée en trèfle rouge est inférieure à la normale, mais d'après les indications actuelles on peut compter obtenir une récolte passable de semence de la deuxième coupe. Le mil s'annonce bien également et beaucoup de gens désirent savoir quelle sera la situation du

Lettre aux cultivateurs

L'élevage des reines-abeilles

par J. A. STE-MARIE, régisseur,

Station expérimentale, Ste-Anne de la Pocatière

Une méthode d'élever des reines consiste à placer un rayon bâti au centre du couvain d'une colonie possédant une bonne reine, peu essaimeuse et bonne productrice de miel, dont on veut avoir des descendants. Ce rayon doit être surveillé quotidiennement. Des œufs des cellules royales sont trouvés sur ce rayon et elles pourront être distribuées dans des colonies orphelines ou dans des ruchers pour les faire féconder. Elevez toujours ces reines de votre meilleure colonie afin d'obtenir de plus fortes récoltes.

LA REINE ABEILLE, PROLIFIQUE

La base de succès pour l'obtention d'une bonne récolte de miel l'an prochain consiste à placer à la tête de chaque colonie une jeune reine vigoureuse au début du mois d'août. Ainsi elle aura assez de temps pour élever une forte population d'abeilles avant de finir la formation du couvain.

Pour compléter la tâche qu'on attend d'elle, la reine doit avoir amplement d'espace pour la production maximum d'œufs et il doit-toujours y avoir une réserve adéquate de nourriture pour le couvain qu'elle élèvera. Toutes les autres conditions étant satisfaisantes, les colonies fortes auront à leur tête de jeunes reines vigoureuses dès l'automne; c'est la condition essentielle pour obtenir des colonies actives au printemps suivant et une forte population d'abeilles travailleuses au temps de la production du miel.

L'EAU FRAICHE AUX VOLAILLES

Une abondante quantité d'eau propre et fraîche doit être accessible en tout temps aux volailles en croissance ou en production. Si l'eau constitue 66% de l'œuf, elle est nécessaire aux fortes pondeuses pour cette raison et parce qu'elle aide grandement à l'assimilation des aliments. En plus de jouer un rôle favorable à l'état sanitaire de ces oiseaux, elle favorise également la bonne saveur des œufs.

LES PARASITES EXTERNES DES VOLAILLES

Les poux et les mites sont souvent la cause majeure d'une faible production d'œufs durant la chaude température de l'été. Les poux peuvent être contrôlés au moyen d'onguent bleu appliqué sous les ailes et autour de l'anus. Les mites qui séjournent sur les oiseaux la nuit et dans les fentes ou dans les joints des planchers et des murs doivent être traités différemment.

Ordinairement l'huile de charbon tue bien les mites, mais comme il s'évapore rapidement les bienfaits n'en seront que passagers. Une excellente préparation à appliquer sur les perchoirs et les nids est celle qui est faite d'une partie d'acide carbolique cru ou préférentiellement de sulfate de nicotine dans trois ou quatre parties d'huile de charbon.

marché de graine de mil à la fin de l'année. On dit que l'étendue de cette récolte qui doit être coupée pour la semence a beaucoup augmenté, spécialement dans la province de Québec.

Le plan d'égalisation du commerce des produits laitiers

Le plan d'égalisation du commerce des produits laitiers, qui a pour but de venir en aide à l'industrie fromagère canadienne, vient d'être officiellement approuvé. Ce plan se propose également de stabiliser le prix du lait qui entre dans la fabrication du fromage à un niveau un peu plus élevé que celui que l'on peut obtenir de la vente de ce produit et d'égaliser dans une certaine mesure les rapports de la vente des produits laitiers.

Une note envoyée à tous les gérants de fromageries du Canada dit que les prix auxquels se vendent les produits laitiers exercent beaucoup d'effet sur le mode d'utilisation du lait, et qu'il y a eu, sous ce rapport, de grands changements au Canada, en raison des conditions du marché.

La note dit encore ce qui suit: "Les produits laitiers d'origine canadienne consommés au Canada et qui ne sont pas habituellement sur une base d'exportation, comme le lait en nature, le beurre et la crème glacée, ont une valeur relativement plus élevée sur le marché domestique que d'autres produits qui s'exportent régulièrement, parce que le prix de ces derniers, au pays comme à l'étranger, est réglé par le prix qu'ils obtiennent sur les marchés d'exportation."

"Par la quantité qui s'en fabrique, le fromage est le plus important des produits de cette catégorie, et sa valeur, et par conséquent ce qu'il rapporte aux producteurs de lait, dépendent, comme nous l'avons vu, du prix qu'il obtient sur les marchés d'exportation."

"Cette inégalité entre les prix payés pour le lait destiné à l'industrie fromagère d'une part et à la fabrication de produits non exportables d'autre part, a fait qu'une partie du lait qui était convertie en fromage est maintenant affectée à d'autres emplois."

"Et cependant le fromage est toujours un produit laitier de haute importance et qui exerce, sur l'ensemble de l'industrie, une très grande influence, parce qu'il ouvre un débouché pour le lait. En outre, le fromage canadien obtient un prix plus élevé sur le marché du Royaume-Uni que le fromage du même genre venant de tout autre pays."

Un fonds spécial a été pourvu par le Parlement pour accorder une prime à l'industrie fromagère, basée sur la quantité de fromage fabriqué. La demande de cette prime doit être faite par les gérants des fromageries, sur des modèles pourvus par le Bureau fédéral des marchés, et qui indiquent la marche à suivre. La prime reçue par les fabriques, à même le fonds d'égalisation des produits laitiers, devra être répartie parmi les patrons des fabriques de la même façon que le produit de la vente du fromage.

L'administration de ce plan sera faite directement par le Commissaire de la Division de l'industrie laitière et de la réfrigération.

Chez les autres

"Le voyage sur les routes de Québec peut constituer l'un des plaisirs les plus agréables. Il est tout simplement nécessaire à chacun de nous d'apporter son petit bagage de pondération et de voyager dans une voiture en bon état".—(Auto Montréal).

LES JEUNES ELEVEURS DU DISTRICT DE KAMOURASKA sont convoqués à leur réunion qui se tiendra le 19 courant à la Station expérimentale de Ste-Anne de la Pocatière. Chacun devra apporter son lunch, le thé sera gracieusement servi par les autorités de la ferme expérimentale.

LES AG

LA Société des Agronomes section du Bas de Québec réunie vendredi dernier, à la Station Expérimentale de la Pocatière, sur l'invitation de M. Ste-Marie, régisseur, a accepté comme compagnon à participer à cette magnifique instructive et goûter à l'excellente raderie qui règne en maître de ce groupement de techniciens sociaux tout-à-fait agréables et charmants puisque les dames invitées ont répondu en grand nombre à l'invitation des officiers de la Société.

Invité de MM. Florian Champagne et Bernard Barbeau, respectivement président et secrétaire-trésorier de la section importante de la C. nous avons eu le grand plaisir de l'amabilité de M. C. Edouard Champagne, régisseur de la Ferme expérimentale de la Pocatière, qui a bien voulu accepter comme compagnon à participer à cette magnifique instructive et goûter à l'excellente raderie qui règne en maître de ce groupement de techniciens sociaux tout-à-fait agréables et charmants puisque les dames invitées ont répondu en grand nombre à l'invitation des officiers de la Société.

Quelque obligation, dans ce mot, de nos lecteurs, que nous ayons



Groupe des membres de la Société des Agronomes. On voit au centre M. Ste-Marie, régisseur.

sidérer cette journée employée à la ferme aussi intéressante et agréable que celle de Ste-Anne au point de vue des renseignements pratiques que nous avons obtenus. C'est possible de communiquer avec les agriculteurs, nous devons dire que nous sommes très heureux de vous avoir rencontré et de vous avoir fait connaître la cordiale réception que nous avons faite par M. Ste-Marie et sa femme, ainsi que les délicates attentions dont nous avons été l'objet de la part du président et du secrétaire de la section des Agronomes. Cet accueil a été très agréable et nous a permis de passer un agréable moment. Cet accueil professionnel et souligné par la bienveillance de M. Ste-Marie, qui a bien voulu nous faire connaître brièvement l'importance de la Station de Ste-Anne de la Pocatière; le cultivateur peut ainsi se rendre compte de la situation de la classe agricole de la région. L'établissement de ces fermes modèles dans les provinces canadiennes est une tâche que Québec ne peut pas laisser aux autres provinces, et la région de Ste-Anne de la Pocatière est particulièrement cultivée et régie. La Ferme expérimentale de Ste-Anne est la meilleure que nous ayons au Canada, si nous en croyons la déclaration d'un orateur au dîner que j'ai ajouté beaucoup de renseignements à la réunion des agronomes. Je suis prié de croire que je repré- sente pour moi, cette déclaration in-